

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/06/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 13/07/2020

Délibération n° D-2020-213

Place du Port - Restructuration et extension du bâtiment pour
le regroupement d'un centre multi-accueil et du Centre Socio-
Culturel Centre Ville - Marchés de travaux - Lots 6 et 10 -
Avenants

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémie ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA

Direction Patrimoine et Moyens

Place du Port - Restructuration et extension du bâtiment pour le regroupement d'un centre multi-accueil et du Centre Socio-Culturel Centre Ville - Marchés de travaux - Lots 6 et 10 - Avenants

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 15 avril 2019, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux dans le cadre du projet de restructuration et d'extension d'un bâtiment pour le regroupement d'un centre multi-accueil et du Centre Socio-Culturel Centre-Ville, place du Port.

En date du 20 mai 2019, le Conseil municipal a rectifié la délibération du 15 avril en ce qui concerne l'approbation du lot 1 VRD, suite à la dissolution de l'entreprise attributaire dont l'activité et les contrats ont été transmis à la Société EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST.

Lors de la séance du 17 décembre 2019, les premiers avenants aux marchés de travaux ont été approuvés.

Aujourd'hui de nouvelles adaptations sont nécessaires :

- lot 6 – Métallerie – Avenant n° 1 ;

Sécurisation des portails et clôtures ;

Remplacement du socle en béton par un support en tube acier ;

Montant de la plus-value 2 808,00 € HT, soit 3 369,60 € TTC ;

- lot 10 – Chauffage – Ventilation – Plomberie - Avenant n° 1 ;

Ajout de lavabos ;

Modification de la robinetterie ;

Modification des lavabos dans les espaces de changes ;

Création d'une sortie hotte dans l'espace de convivialité ;

Montant de la plus-value 2 565,60 € HT, soit 3 078,72 € TTC ;

N° lot	Attributaire	Montant marchés initiaux en € HT	Montant marchés incluant avenants précédents en € HT	N° avenant	Montant avenant en € HT	% total avenant s par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés en € HT	Nouveaux montants des marchés en € TTC
6	JEROME MARCHET	74 298,75	74 298,75	1	2 808,00	3,78	77 106,75	92 528,10
10	CARRE ET ASSOCIES	166 760,14	166 760,14	1	2 565,60	1,54	169 325,74	203 190,89

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme indiqué ci-avant ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer, ainsi que les pièces afférentes.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 19231M039
RESTRUCTURATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT POUR LE REGROUPEMENT
D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL ET DU CENTRE SOCIO-CULTUREL CENTRE-VILLE
LOT 6 – METALLERIE

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part,

Et :

La société JEROME MARCHET située au 15, rue de la Garenne Guidée – 79 110 CHEF BOUTONNE représentée par

d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 17 mai 2019.

Des ajustements sont nécessaires, il convient de :

- Modifier les portails et clôtures à la demande des futurs utilisateurs et afin de sécuriser au maximum les ouvrages en contact avec les enfants ;
- Remplacer le socle béton pour les machines à laver prévu initialement puisqu'il présente une surcharge trop importante par rapport au plancher existant.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- La mise en place d'un panneau en polycarbonate d'épaisseur 8mm à l'arrière des éléments de portails, façade et clôture avec remplissage en tôle décorative ;
- la réalisation d'un support en tube acier pour 2 machines à laver.

ARTICLE 2 – MONTANT DU MARCHE

Le nouveau montant du marché est le suivant :

Montant initial €HT	74 298,75
Avenant n°1 €HT	2 808,00
Montant après avenant €HT	77 106,75
TVA 20%	15 421,35
Montant €TTC	92 528,10

Le devis en annexe précise les travaux à réaliser.

ARTICLE 3

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

ARTICLE 4

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

A _____, le	A Niort, le
JEROME MARCHET	Le pouvoir adjudicateur



VILLE DE NIORT

(DEUX SEVRES)

Marché n° 19231M043
RESTRUCTURATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT POUR LE REGROUPEMENT
D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL ET DU CENTRE SOCIO-CULTUREL CENTRE-VILLE
LOT 10 – CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part,

Et :

La société CARRE ET ASSOCIES située au 46, boulevard des Champs Marot – 85 200 FONTENAY LE COMTE représentée par

d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 17 mai 2019.

Des ajustements sont nécessaires, il convient de modifier certaines prestations suite aux demandes des différents utilisateurs.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- L'ajout de lavabos ;
- La modification du type de robinets ;
- La modification des lavabos dans les espaces « change 1 » et « change 2 » ;
- La création d'une sortie hotte dans l'espace de convivialité.

ARTICLE 2 – MONTANT DU MARCHE

Le nouveau montant du marché est le suivant :

Montant initial €HT	166 760,14
Avenant n°1 €HT	2 565,60
Montant après avenant €HT	169 325,74
TVA 20%	33 865,15
Montant €TTC	203 190,89

Le devis en annexe précise les travaux à réaliser.

ARTICLE 3

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

ARTICLE 4

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

A _____, le	A Niort, le
CARRE ET ASSOCIES	Le pouvoir adjudicateur